

Le CAF en 2012 : de grands chantiers ouverts

Bienne, le 14 juin 2013

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a publié son rapport d'activités 2012. Adopté en séance plénière le 27 mai 2013, ce document reflète les activités du CAF au cours de l'année 2012. Une année d'ouverture de plusieurs chantiers importants : on peut citer notamment le rapport sur les compétences de participation politique du CAF, adressé au Gouvernement cantonal en mars 2012, la préparation de la révision de l'Ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles, la participation au groupe de travail « statu quo plus » (en vue d'une probable révision de la Loi sur le statut particulier) ou encore une participation au projet « Utilisation future du Théâtre Palace » à Bienne. De grands chantiers ont été lancés en 2012, qui devraient aboutir en 2013-2014.

Par son engagement, le CAF contribue au maintien et au développement d'une vie socioculturelle riche et variée, en français également, dans le district bilingue de Bienne. Les projets lancés en 2012 poursuivent précisément cet objectif. Outre les chantiers mentionnés ci-dessus, il faut relever également que le CAF s'est prononcé en 2012 sur 108 demandes de subventions culturelles, pour un montant total de 454'881 francs, en favorisant chaque fois que c'est possible les activités culturelles en français et les échanges entre la culture alémanique et francophone.

Le rapport d'activités est aussi l'occasion d'un regard prospectif sur l'année à venir : de nombreuses échéances importantes s'annoncent pour la minorité francophone du canton de Berne, et donc pour le bilinguisme biennois et cantonal bernois. Parmi lesquelles, bien sûr, la votation régionale du 24 novembre 2013, au sujet de laquelle les autorités municipales de Bienne et d'Evilard et le CAF maintiennent une politique de neutralité active, par respect pour la population du Jura bernois. Dans le domaine culturel, des décisions politiques importantes seront prises en 2013 au sujet du Théâtre Palace. Le CAF devra rester particulièrement vigilant aussi dans le domaine de la formation, pour assurer le maintien à Bienne et dans la région d'offres de formation en français, en plus du développement éventuel d'offres bilingues.

Comme chaque année, le rapport d'activités du CAF est également partiellement traduit en allemand, dans un souci de communication avec la population germanophone. Il peut aussi être téléchargé sur le site internet du CAF : www.caf-bienne.ch

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :



Philippe GARBANI

Le secrétaire général :



David GAFFINO

Note aux rédactions :

Le rapport d'activités 2012 du CAF est disponible de même que tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position, objectifs) sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- M. Philippe Garbani, président du CAF, 078 897 57 36.
- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.